



Communiqué de presse

AG/PAL/1018

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'APPUI DU PEUPLE PALESTINIEN SE TIENT À GENÈVE LES 7 ET 8 SEPTEMBRE

(Publié tel que reçu)

GENÈVE, 4 septembre (Service d'information des Nations Unies) -- Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien convoquera la Conférence internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien les 7 et 8 septembre 2006 à l'Office des Nations Unies à Genève. Cet événement se tient conformément aux résolutions 60/36 et 60/37 adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies le 1^{er} décembre 2005.

La Conférence de cette année va poursuivre les travaux engagés lors des précédentes conférences internationales de la société civile et se concentrera sur la situation actuelle dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, ainsi que sur l'action de la société civile dans ce contexte. Elle fournira aux organisations de la société civile du monde entier l'occasion de débattre de la situation sur le terrain, de promouvoir leurs programmes actuels, d'avancer des propositions concrètes à l'appui du peuple palestinien et de coordonner leurs activités. Les orateurs invités traiteront de toute une série de questions qui revêtent un intérêt particulier du point de vue de la promotion d'un règlement pacifique de la question de Palestine. Des représentants d'organisations non gouvernementales et d'autres participants auront l'occasion d'aborder des questions ayant un intérêt particulier pour les organisations de la société civile. Il est prévu que les participants adoptent un plan d'action à l'issue de la Conférence.

L'ouverture de la session se déroulera le jeudi 7 septembre, à 10 heures, en salle XII du Palais des Nations. Sont attendues les déclarations du Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Sergei Ordzhonikidze; du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Paul Badji; d'un représentant du Président de l'Autorité palestinienne; et de la coprésidente du Réseau international de coordination pour la Palestine, Mme Phyllis Bennis. La séance d'ouverture sera suivie d'une réunion plénière durant laquelle des experts interviendront avant que ne s'engage une discussion. En deux cycles d'ateliers, les représentants des ONG aborderont alors les actions de la société civile, les projets et les préoccupations. Le déroulement et les conclusions des ateliers seront résumés lors d'une seconde réunion plénière. Pour cette Conférence, les langues officielles seront l'anglais, le français et l'espagnol. Dans toute la mesure du possible, la documentation sera disponible dans ces trois langues.

La première réunion plénière - consacrée au thème: "De la sensibilisation à l'action: l'impact des mouvements de paix, des partis politiques et des syndicats" - débutera jeudi matin, 7 septembre, à 11 heures. Elle examinera le rôle des mouvements de paix, des parlements, des partis politiques et des syndicats, entre autres, pour ce qui est des efforts déployés afin d'assurer la réalisation des droits des Palestiniens.

Un documentaire intitulé "La couleur des olives" sera diffusé après cette première réunion.

Les ateliers consacrés à l'élargissement, à l'approfondissement et à la consolidation des campagnes ciblant l'occupation se tiendront de 15 heures à 18 heures dans les salles VIII et IX.

Le second cycle d'ateliers se déroulera dans ces mêmes salles le lendemain, vendredi 8 septembre, de 10 heures à 13 heures et sera consacré aux campagnes visant à faire respecter le droit international - notamment la quatrième Convention de Genève et l'avis consultatif de la Cour internationale de justice concernant la construction du mur - ainsi qu'à la mobilisation de l'opinion publique, y compris du point de vue des stratégies médiatiques.

La deuxième réunion plénière - consacrée au thème du "renforcement des initiatives de la société civile" - débutera à 15 heures, le vendredi 8 septembre. Les experts et participants entendront alors la présentation des rapports des ateliers et débattront de l'engagement des principaux partis et mouvements; de la signification du Forum social mondial pour les droits des Palestiniens; ainsi que du rôle et des stratégies du Réseau international de coordination pour la Palestine. Ils discuteront également d'un nouveau Plan d'action.

À la clôture de sa session, le vendredi 8 septembre, à 17 h 30, la Conférence adoptera le Plan d'action. Le rapport de la Conférence sera publié en tant que document de la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat des Nations Unies.

Les invitations à participer à la Conférence ont été adressées aux organisations de la société civile figurant sur la liste d'envoi de la Division des droits des Palestiniens. Les gouvernements, les organisations intergouvernementales et les institutions des Nations Unies ont été invités à participer en tant qu'observateurs.

Les participants sont priés de bien vouloir se faire enregistrer auprès du Secrétariat, soit au bureau du Secrétariat soit avant d'entrer dans la salle de Conférence. Le Secrétariat se trouve dans le bureau A.541 au Palais des Nations; téléphone (41-22) 917-6884, 917-6803, 917-6584 et 917-6802; fax (41-22) 917-0287.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel